

Sézanne, le 7 décembre 2022

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister au Conseil Municipal qui aura lieu le **mercredi 14 décembre 2022 à 19h à l'Hôtel de Ville.**

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma sincère considération.



Le Maire,

Sacha HEWAK

ORDRE DU JOUR

- Validation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 24 novembre 2022
- Informations générales
- Compte-rendu d'une décision du Maire
- Convention de gestion des populations félines sans propriétaire
- Convention avec un médecin
- Conventions de mise à disposition de locaux
- Convention d'adhésion à la prestation en santé prévention du centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Marne
- Convention de partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie Marne en Champagne pour l'accompagnement au développement économique
- Subventions exceptionnelles
- Versement d'une avance sur la subvention à valoir en 2023 à l'École de musique
- Pratique sportive des mineurs : mise en place d'une aide financière à l'inscription dans les associations
- Action en justice – dépôt d'une plainte simple
- Mise à disposition de véhicules municipaux de service
- Mise en place de carnets de bord dans les véhicules de service
- Modification du règlement intérieur du Conseil Municipal
- Consultation citoyenne
- Budget supplémentaire 2022
- Dépenses d'investissement - Ouverture de crédits par anticipation au vote du budget 2023